

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Calvert Sustainable Climate Aligned Fund - B

ISIN : LU2459593468, Monnaie de base : USD

Un fonds de Morgan Stanley Investment Funds

Le fonds est géré par MSIM Fund Management (Ireland) Limited, une entité du groupe Morgan Stanley.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectifs

- Croissance à long terme de votre investissement
- Le Fonds entre dans le périmètre de l'Article 9 du règlement européen Sustainable Finance Disclosure Regulation.

Principaux placements

- Au moins 70 % des investissements du fonds seront réalisés dans des actions de sociétés.

Politique d'investissement

- Investir principalement dans des entreprises basées dans les marchés développés et dont l'activité est axée sur la transition climatique et/ou alignée sur les objectifs de décarbonation à long terme de l'Accord de Paris.
- Le Fonds intègre les considérations ESG en maintenant un profil carbone en ligne avec les objectifs « zéro net » de l'Accord de Paris, tel que reflété par l'indice de référence adéquat aligné sur l'Accord de Paris, ou, en l'absence d'un tel indice de référence approuvé, le Fonds maintiendra une empreinte carbone significativement inférieure à celle de l'indice MSCI World (l'« Indice de référence »). Les critères ESG susmentionnés entraîneront une réduction de 20 % ou plus de l'univers d'investissement, et le Conseiller en placement visera à ce qu'au moins 90 % des émetteurs du portefeuille soient évalués en fonction de ces considérations relatives à l'ESG.
- Le Fonds adopte un processus de recherche ESG quantitative et qualitative afin d'identifier les entreprises (i) sur la base de la contribution de leurs produits et services à la transition climatique et/ou (ii) qui démontrent leur engagement à atteindre zéro émissions de carbone nettes d'ici 2050 ou avant.

- Les investissements ne pourront sciemment inclure des entreprises impliquées dans des controverses graves relatives à l'ESG sans réparation ni amélioration, dans la fabrication ou la production d'armes controversées, d'armes à feu civiles, de tabac, et de jeux de hasard. Vous trouverez les détails des exclusions susmentionnées et sur le filtrage positif sur le site Web de la Société (www.morganstanleyinvestmentfunds.com ou sur www.morganstanley.com/im)

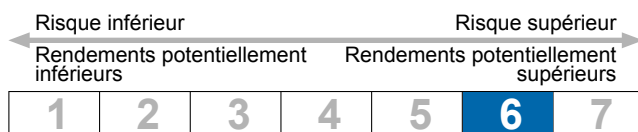
Autres informations

- Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs dans des entreprises qui ne remplissent pas les critères ci-dessus, à condition que de tels titres remplissent les critères ESG du Conseiller en placement.
- Le Fonds mesure sa performance par rapport à l'Indice de référence, et son empreinte carbone soit par rapport à l'Indice de référence, soit par rapport à l'indice de référence adéquat aligné sur l'Accord de Paris. Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. Il n'est pas conçu pour répliquer l'Indice de référence. Par conséquent, la gestion du Fonds n'est soumise à aucune contrainte de composition de l'Indice de référence.
- Le Fonds peut investir dans des produits dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur est indirectement liée à celle d'autres actifs. Ces instruments sont plus risqués, car ils dépendent de la capacité de sociétés tierces à remplir leurs obligations contractuelles. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le prospectus (section « Recours aux produits dérivés »).
- Le revenu sera inclus dans la valeur de vos actions.

Achat et vente de parts

- Les investisseurs peuvent acheter et vendre des actions chaque jour ouvrable au Luxembourg.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La catégorie de risque et de rendement indiquée repose sur des données historiques.

- Les données historiques ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Ainsi, cette catégorie peut varier dans le temps.
- Plus la catégorie est élevée, plus le potentiel de rendement est important, tout comme le risque de perte du placement. La catégorie 1 ne fait pas référence à un placement dépourvu de risque.
- Le fonds appartient à cette catégorie, car il investit dans des actions de sociétés. et le rendement simulé et/ou enregistré du fonds a historiquement connu des hausses et des baisses de forte amplitude.

Cette classification ne tient pas compte d'autres facteurs de risque qui doivent être analysés avant de prendre une décision d'investissement, tels que :

- Le Fonds a recours à des tiers pour fournir certains services et réaliser certains placements ou certaines opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite des tiers concernés.
- Il est possible que le nombre d'acheteurs ou de vendeurs soit insuffisant, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- Les facteurs de durabilité peuvent faire courir un risque aux investissements, par exemple : valeur des actifs à impact, coûts d'exploitation plus élevés.

FRAIS

Les frais que vous payez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du fonds, notamment les coûts de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance éventuelle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 0.00%

Frais de sortie 4.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 2.49%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance Non applicable

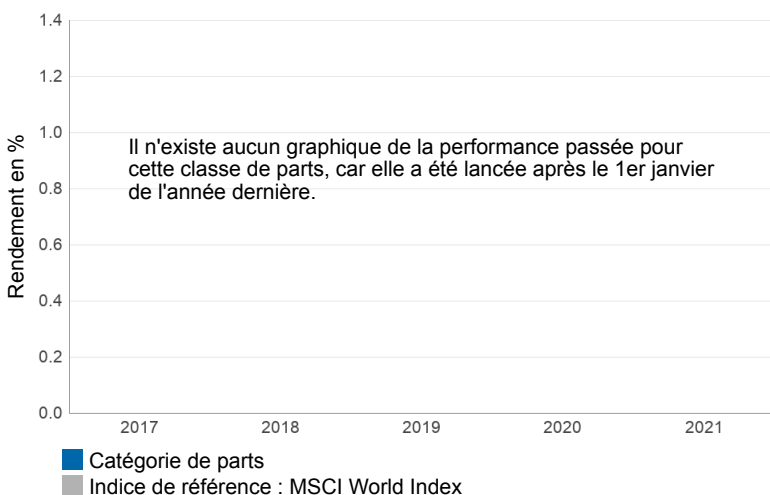
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à un maximum. Il est possible que dans certains cas ils soient inférieurs. Consultez votre conseiller financier pour obtenir de plus amples informations.

Le montant des frais courants indiqué ici est une estimation fondée sur la politique tarifaire actuelle du fonds. Ils excluent pratiquement tous les coûts de négociation des investissements sous-jacents du fonds. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Le fonds pourra prélever une commission sur les achats, ventes ou échanges de parts s'il estime que d'autres détenteurs de parts subiront un préjudice en conséquence du coût de la transaction. Cette commission sera conservée par le fonds au profit de la totalité des actionnaires.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter la section « Frais et dépenses » du prospectus.

PERFORMANCES PASSÉES



- Le fonds a été lancé en 2022.
- La performance du Fonds est mesurée par rapport à celle de l'indice MSCI World.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actions peuvent aussi être achetées dans EUR
- Le dépositaire est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- Les cours actuels des actions et autres informations sont disponibles sur www.morganstanleyinvestmentfunds.com ou www.fundinfo.com.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous à votre conseiller financier. Pour obtenir gratuitement des exemplaires du prospectus, du rapport annuel et des rapports semestriels les plus récents (en anglais), adressez-vous à MSIM Fund Management (Ireland) Limited, European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg. Le présent document d'informations clés pour l'investisseur donne des renseignements sur le compartiment d'un OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM, Morgan Stanley Investment Funds. Les actifs et passifs de chaque compartiment de l'OPCVM sont séparés en vertu de la loi, de telle sorte qu'un investisseur n'a aucun droit sur les actifs d'un compartiment dans lequel il ne possède pas de parts.
- La législation luxembourgeoise en matière de fiscalité peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La société MSIM Fund Management (Ireland) Limited est uniquement responsable de la teneur du présent document, au cas où celui-ci comporterait des déclarations trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Les investisseurs peuvent passer d'un compartiment à un autre au sein des fonds Morgan Stanley Investment Funds. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.
- Des détails sur la rémunération de la Société de gestion et sur la politique de rémunération actualisée de cette dernière, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les prestations sont calculées, ainsi que sur l'identité des personnes chargées d'octroyer la rémunération et les prestations, y compris la composition du comité de rémunération lorsqu'un tel comité existe, peuvent être obtenus gratuitement durant les heures normales d'ouverture des bureaux auprès du siège social de la Société et sont disponibles sur le site www.morganstanleyinvestmentfunds.com

Ce fonds est agréé au Luxembourg et soumis à la surveillance de la CSSF.
MSIM Fund Management (Ireland) Limited est une société autorisée en Irlande et réglementée par la CBI.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/05/2022.